Service médias Travail.Suisse – Edition du 26 avril 2016

**Formation de rattrapage pour adultes et situation des travailleurs plus âgés – des thèmes convenant bien pour le jour du travail**

**On fêtera dimanche prochain, le 1er mai, le jour du travail. Il est bon à cette occasion de réfléchir sur le travail et son univers et ne pas oublier les acquis sociaux obtenus. Un regard rétrospectif sur le sommet national de la formation professionnelle et la conférence nationale sur les travailleurs âgés de la semaine passée montre que l’on avance pas à pas dans l’engagement pour les travailleurs et travailleuses.**

*Adrian Wüthrich, Président Travail.Suisse*

Le jour du travail, il en va de l’équité, de la justice, de l’égalité sociale, de la solidarité, de bonnes conditions de travail, de droits au lieu de travail et des droits humains. Ces thèmes restent pleinement actuels. Le 1er mai est le seul jour férié dans le monde entier, répandu dans toutes les cultures. On fêtera le jour du travail pour la 126ème fois cette année. Le 1er mai qui est devenu une « fête du travail » sans dommage, fut à l’origine un jour de lutte du mouvement international des travailleurs et travailleuses. Ce jour rappelle la lutte des travailleurs et travailleuses de Chicago pour la journée de huit heures, pour des salaires plus élevés et contre les conditions de travail misérables dans les fabriques. Le 1er mai 1886, 350'000 travailleurs et travailleuses firent une grève générale. La police tira le 4 mai sur les grévistes et tua quatre personnes. Six grévistes furent arrêtés parce qu’ils étaient en tête de la grève. Pour effrayer la base, 5 d’entre eux furent condamnés et exécutés.

**Mettre en œuvre les revendications au niveau international**

Trois ans plus tard, le 14 juillet 1889, on commémora le 1er mai en souvenir de la protestation de Chicago lors du 2ème congrès international des travailleurs et travailleuses à Paris. Depuis lors, le 1er mai est devenu un symbole de la solidarité des travailleurs et travailleuses du monde entier. C’est dans ce sens au niveau international que l’on fête le jour du travail. La journée de huit heures est devenue le standard dans bien des régions car les travailleurs et travailleuses du monde entier ont lutté à cette fin. Il est important de reconnaître que cette exigence n’a pu avoir une chance que parce qu’elle a été soulevée et mise en œuvre au niveau mondial. L’argument des adversaires, consistant à dire que la capacité concurrentielle d’un pays est entravée par rapport à d’autres pays en cas de réduction du temps de travail, tombe alors automatiquement si la revendication est faite au niveau international. Les thèmes qui marquent le 1er mai restent actuels au temps de la globalisation. C’est pourquoi, Travail.Suisse travaille aussi dans le cadre du Comité exécutif du Syndicat européen (CES).

**Formation de rattrapage pour adultes**

Convenant au jour du travail, voici un aperçu de deux rencontres des partenaires sociaux avec le conseiller fédéral et président de la Confédération, Johann Schneider-Ammann et les cantons, de la semaine passée. Travail.Suisse a pu s’engager dans ce cadre pour des requêtes favorables aux travailleurs et travailleuses. Le thème de la formation de rattrapage a pris une place de premier plan dans la Déclaration commune des partenaires sociaux, de la Confédération et des cantons lors du sommet national de la formation professionnelle. Suite à un long engagement de Travail.Suisse, le thème de la qualification professionnelle des adultes a fini par figurer à l’ordre du jour. Parmi les 550'000 adultes âgés de 25 à 64 ans, qui en 2014 n’ont pas de diplôme postobligatoire, environ 50'000 d’entre eux, âgés entre 25 et 45 ans, pourraient, de manière réaliste, obtenir un diplôme par la voie de la formation de rattrapage. Selon la Déclaration finale, il faut faire à ce sujet un effort pour améliorer la situation des personnes concernées et contribuer ainsi à atténuer la pénurie de personnel qualifié. A l’aide d’une campagne d’information et de sensibilisation, qui débutera en 2017, et du guide à paraître sous peu relatif aux formations et aux examens adaptés aux adultes, les partenaires veulent mieux faire connaître les moyens et voies de formation existants aux adultes qui veulent rattraper par un diplôme une formation professionnelle ou continuer à se former, ainsi qu’aux prestataires de formation et conseillers en formation. Même si on souhaitait encore d’autres mesures, c’est tout de même un succès pour Travail.Suisse.

**Poursuite du développement de la formation professionnelle**

Lors du sommet national de la formation professionnelle, on a aussi décidé de poursuivre le développement de la formation professionnelle. A côté de l’élaboration d’une stratégie de formation professionnelle tournée vers l’avenir avec Horizon 2040, les partenaires ont mis à leur agenda commun la prise de mesures pour l’optimisation des processus administratifs. Les partenaires sont d’accord que l’on prépare les moyens requis pour concrétiser toutes les mesures de la formation professionnelle dans le message relatif à l’encouragement de la formation, de la recherche et de l’innovation pendant les années 2017-2020. Cet objet est actuellement traité par la commission du Conseil national. Il faut veiller attentivement à ce que l’amélioration du financement de la formation professionnelle supérieure ne se fasse pas au détriment de la formation professionnelle initiale.

**Les travailleuses et travailleurs plus âgés à nouveau au centre des débats**

Lors de la 2ème conférence nationale sur les travailleurs âgés, dirigée par le président de la Confédération, les partenaires sociaux, la Confédération et les cantons ont discuté de mesures pour améliorer la situation des travailleuses et travailleurs plus âgés. La délégation de Travail.Suisse s’est particulièrement engagée pour exiger que l’on puisse au milieu de la vie professionnelle faire un bilan de compétence et avoir davantage de possibilité de continuer à se former. Pour maintenir l’employabilité des travailleuses et travailleurs plus âgés sur le marché du travail, il faut mettre sur pied suffisamment tôt des mesures de formation continue ciblées. Négliger la formation continue a un coût. C’est pourquoi Travail.Suisse a salué le fait que la conférence nationale sur les travailleurs âgés ait réaffirmé l’utilité des bilans de compétence ä mi-parcours de la vie professionnelle et garde dans son viseur l’exigence de formation continue pour des groupes cibles déterminés. Travail.Suisse va tenter maintenant d’élaborer des mesures concrètes pouvant se greffer sur la déclaration finale commune qui a été adoptée.

**Crédit de financement nécessaire pour la formation continue**

Nous allons nous engager avec détermination pour un financement spécial des mesures de formation continue. Le Conseil fédéral va examiner, à la demande de Travail.Suisse, la possibilité de soumettre au Parlement un financement des mesures de formation continue, à l’image de ce qui avait été fait à la fin des années 1990 avec l’arrêté, approuvé par le Parlement, sur le développement des places d’apprentissage. De façon analogue, il faudrait maintenant investir pour la capacité des adultes à se maintenir sur le marché du travail. Le crédit pourrait financer des mesures dans la formation de rattrapage, la qualification des adultes et la formation continue. On pourrait ainsi aider les travailleurs et travailleuses à se maintenir sur le marché du travail.

Travail.Suisse, Hopfenweg 21, 3001 Berne, tél. 031 370 21 11, info@travailsuisse.ch,

[www.travailsuisse.ch](http://www.travailsuisse.ch)